

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Service Juridique
DSC/AFD/DSP

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2019

ORDRE DU JOUR

COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

1. EDUCATION

- Convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

2. FINANCES

- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020.
- Subventions aux associations pour l'année 2020.
- Autorisations de programme et de crédits de paiements.
- Création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour le déploiement numérique dans les écoles.
- Création d'une Autorisation de programme et de crédits de paiement pour les équipements son et lumière de la Ferme de Bel Ebat.
- Vote des tarifs municipaux et des tranches de quotients pour l'année 2020.

3. PERSONNEL

- Mise à jour du tableau des effectifs.
- Mise à jour de la liste des logements de fonction.

4. URBANISME

- Avenant n° 1 à la convention d'action foncière pour la réalisation d'un projet urbain sur le secteur Rigole-Dampierre-Croizat entre la commune de Guyancourt, la Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France.
- Avenant n°2 à la convention d'action foncière pour la réalisation du projet urbain du quartier construit autour de la future gare de métro de la ligne 18 entre la commune de Guyancourt, la Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France.

- Avenant n°1 à la convention relative à la commercialisation de l'opération "Boris Vian" entre la commune de Guyancourt et la Société Civile de Construction Vente "Les Garennes".
- Dénomination du quartier construit autour de la future gare de métro de la ligne 18.
- Acquisition à l'euro symbolique d'une emprise de terrain d'environ 13m² à prélever de la parcelle cadastrée BR 75 appartenant au Département des Yvelines.
- Avis sur le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal arrêté par le Conseil Communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

5. SPORTS

- Aide, sous forme de subvention, en faveur des associations dans le cadre de leur participation à la Nuit de la Gymnastique et à la Nuit des Arts Martiaux.
- Remboursement de frais de formation en faveur de l'association Etoile Sportive Guyancourt Football.